

Le Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action du 14 juillet 2006 au siège du Centre Démocrate Humaniste (cdH)

Poursuivant nos sit-in aux sièges des partis démocratiques, nous avons été accueillis par Mr. André du Bus, député bruxellois, et Mr. Georges Dallemagne, ancien sénateur. Ensuite, nous avons été reçus au cdH par Mr. Dominique Weerts, Secrétaire national à la Mondialisation et au Développement, accompagné des députés Bruxellois Denis Grimberghs et Joël Riguelle. Participaient également à l'entrevue Mme Emilie De Smet, attachée au cabinet du Ministre Lutgen, Mme Dominique Maun et M. Vincent Giroul, attachés au cabinet du Ministre Cerexhe. La présidente du cdH, Mme Joëlle Milquet, qui avait été retenue au gouvernement wallon, nous a rejoints en fin de séance.

Nous avons été déçus de ne pas voir la presse qui nous suit pourtant depuis le début de nos actions. Par contre, malgré les vacances (mais elles n'existent pas pour ces familles) les parents accompagnés de leurs enfants s'étaient mobilisés pour cette 11ème séance de sensibilisation à la problématique du manque de places pour personnes handicapées de grande dépendance.

Nous avons rappelé à nos interlocuteurs nos démarches, nos souhaits, nos déceptions, nos désillusions, l'absence cruelle de planification, de cohérence entre les différents pouvoirs, notre volonté d'interpeller le monde politique sur ses intentions car la situation discriminatoire actuelle est intolérable dans une société démocratique. Habiter Bruxelles n'est pas une chance et de plus en plus de parents ou de fratries qui vivent des situations dramatiques nous interpellent. Nous ne pouvons plus nous accommoder du jeu de ping-pong, des marchandages, entre ministres, régions, ni de promesses non tenues.

Mr..Grimberghs, après nous avoir écouté, nous a affirmé que ce problème n'était pas inconnu du cdH et que certains de ses membres relayaient nos préoccupations :

- Hier, Mr. du Bus avait interpellé la Ministre E.Huytebroeck, en charge de la politique du handicap au collèges de la COCOF et de la COCOM pour que cette question soit abordée au bi-communautaire qui pourrait financer entre autre le BAP (budget d'assistance personnelle) octroyé en Flandre.
- Mr. Riguelle a défendu à plusieurs reprises le projet Hoppa qui rencontre toujours un blocage entre les cabinets des Ministres Guy Vanhengel et Françoise Dupuis.

Mr. Grimberghs nous a dit que :

- les moyens budgétaires n'avaient pas été réduits au cours de la présente législature mais qu'ils avaient été orientés vers une augmentation de la qualité de l'encadrement (entre autres, accords du non-marchand) sans augmentation de la quantité ;
- que certains rééquilibrages étaient à faire ;
- que dans les accords de la majorité figurait la création de deux institutions d'accueil de personnes handicapées de grande dépendance (Hoppa et Condorcet) ;
- que le projet Hoppa était exemplatif de la difficulté d'aboutir !
- qu'ils ne peuvent agir seuls.

Des suggestions ont été faites par les participants :

- de créer un institut pour promouvoir des réserves foncières de manière à épauler des projets ;
- de réaffecter des hôpitaux désaffectés à l'accueil de personnes handicapées de grande dépendance (suggestion faite dans le cadre de la reconversion de lits MR en lits MRS et MSP) ;

- d'affecter dans le cadre de la politique du logement (5000 logements sociaux prévus à Bruxelles) une partie de ceux-ci à des personnes moins lourdement dépendantes, ce qui permettrait de libérer des places dans les institutions d'hébergement ;
- de charger les centres d'études des partis, dont celui du cdH, de ces questions dont celle du dénombrement des personnes en attente de places (plusieurs centaines, voire des milliers), du financement des infrastructures

Mr. Grimberghs pour sa part a suggéré :

- dans le cadre de la réorganisation des terrains ferroviaires, de consacrer des espaces pour l'équipement, idem pour d'autres plans d'affectation du sol ;
- de prévoir une prime au logement lors de l'octroi de logements sociaux (encore faut-il qu'il en existent).

Il considère que notre action est loin d'être inutile, car ceux qui ont une responsabilité se sentent interpellés, qu'il est temps de sortir des cloisonnements et de rechercher ensemble, gouvernements bruxellois, wallons, Communauté française, un maximum de synergies pour les politiques liées au logement, à la mobilité et à l'hébergement des personnes handicapées, afin de porter ensemble ces questions.

Dans cette optique, une rencontre sera programmée après le 15 août entre des représentants du cdH et des représentants du GAMP.

Nous avons appris par Mme Maun que :

- le projet d'arrêté relatif à plusieurs mesures comme le répit/court séjour, les prises en charge légères, les conventions nominatives, ... était passé au gouvernement de la COCOF ;
- la cellule de crise annoncée était en place au sein de la COCOF ;
- une réflexion sur l'ouverture de lits spécialisés en MRS était en cours ;
- la conférence intergouvernementale du 10 juillet (sur laquelle nous avons tant misé) n'avait pas abordé la problématique (malgré de nombreuses promesses !). Ce sujet a été refusé par Mme Vienne. Mme Arena aurait insisté pour qu'il soit inscrit à la prochaine conférence

Madame Milquet quant à elle s'est engagée à :

- relancer l'accord de coopération entre Bruxelles et la Wallonie ;
- mettre cette problématique à l'ordre du jour du prochain exécutif du cdH ;
- créer une plate forme à laquelle participeraient des représentants des différents cabinets ministériels et des représentants du GAMP ; elle estime qu'il est temps d'avoir tout le monde autour de la table ;
- à inviter le GAMP à la journée du cdH organisée le 28 août à Liège qui traitera les thématiques suivantes par ateliers :
 - fragilité des familles/ destruction du lien parental
 - problèmes socio-économiques
 - santé/handicap/maladie – enfants/parents

Pour Mme Milquet, il faut déclencher une prise de conscience commune pour susciter une volonté conjointe des tous les parlementaires (fédéraux, régionaux, communautaires) avec la même pression, la même urgence, la même volonté d'y affecter les moyens financiers. Pour ce faire, il faut un calendrier pro-actif et engager ce que l'on peut avant les élections communales.

Nous avons enfin présenté un cas grave et urgent d'une maman vivant seule avec son enfant gravement handicapé et devant se faire opérer incessamment. Une attachée de Mme Milquet ainsi que Mme Maun se sont engagées à rechercher une solution concrète.

Nous avons remercié Mme Milquet et les représentants du cdH pour nous avoir reçus et avons convenu de recontacter le cdH après le 15 août pour une réunion de suivi.

Pour le GAMP

Claire Borchgraeve - 02 / 522 05 23 – 0473 / 86 43 34